

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADGCF Nantes, le 4 octobre 2017 – 15h

PERSPECTIVES

Cher(e)s collègues, cher(e)s ami(e)s,

Vous l'avez sans doute toutes et tous en mémoire, l'annonce du Premier ministre à l'occasion de la première conférence nationale des territoires appelant les collectivités à supporter non pas 10 milliards d'économie comme prévu initialement mais 13, a provoqué l'ire de certains responsables de « grandes associations » d'élus.

On peut en effet s'offusquer du nouvel effort demandé aux administrations territoriales au regard de l'assèchement déjà continu de leurs ressources —dont la baisse de 300 millions programmée en 2017— et du profond chamboulement institutionnel qu'elles ont enduré sous la précédente mandature. Cependant, la proposition gouvernementale pourrait être plus vertueuse pour nos collectivités qu'il n'y paraît au premier abord. Car ce n'est pas le principe d'une baisse unilatérale des dotations qui a été retenu mais bien la volonté de responsabiliser les élus locaux et leurs équipes en les encourageant à favoriser les mutualisations et regroupements opportuns, à optimiser la gestion de leurs effectifs et à adapter au mieux leur panier de services aux besoins des habitants.

Si l'exécutif fait justement et ostensiblement le pari de l'expérimentation, de la flexibilité et des « économies intelligentes » en ce qui concerne la gestion des institutions locales, on ne peut que regretter son mutisme concernant les grandes dynamiques territoriales contemporaines. On aurait pu espérer, au-delà de l'annonce de la création d'une « agence de la cohésion nationale des territoires », que le Premier ministre et le Président de la République expriment plus clairement leur vision et leur stratégie en matière d'aménagement et de résorption des fractures qui fragilisent la communauté nationale. Les dernières Universités d'été des directeurs généraux d'intercommunalité l'ont bien montré : le fossé socio-économique séparant les espaces métropolitains de leur hinterland est désormais un enjeu de solidarité nationale.

Certes la sobriété budgétaire et fiscale est un objectif capital ; la survie de notre démocratie ne l'est pas moins et pour cela il convient de partager une véritable vision territoriale.

C'est donc sur cette voie que je souhaite, avec le Bureau qui vient d'être désigné, engager l'ADGCF : bien sûr continuer à servir d'aiguillon technique en ce qui concerne les politiques d'optimisation et de performance de nos organisations locales mais jouer aussi le rôle d'éclaireur en proposant à nos élus une vision prospective renouvelée de notre architecture territoriale.

Pour ce faire et, avec en point de mire les prochaines élections municipales et intercommunales, je vous propose que l'ADGCF mène un travail de prospective, et opère à cette occasion, une véritable rupture avec le conservatisme de l'ordre territorial actuel -ses circonscriptions héritées, son organisation et son mode de fonctionnement. Cette démarche s'inscrira dans le prolongement de nos réflexions entamées en 2013 avec notre Manifeste, qui déterminait la vision qu'ont les DG d'intercommunalité d'une République décentralisée efficiente ainsi que de l'exercice de leur métier et poursuivi en 2017 avec notre opus sur le statut de la FP. Notre objectif : à partir d'une étude articulant, comme à notre habitude, méthodes qualitatives et quantitatives, établir les fondements d'une nouvelle architecture territoriale en brisant les évidences de la doxa administrative locale, de tout ce qui semble aller de soi. Mené en 2018, ce travail sera présenté et débattu dans chacune de nos délégations régionales afin d'assurer sa légitimité. Au terme de ce processus, nous veillerons à diffuser et à généraliser en 2019 notre production afin de donner naissance, à l'orée des élections locales, à de nouvelles structures cognitives susceptibles d'habiter les élus et les équipes techniques qui piloteront nos territoires. En bref, c'est à la création d'un monde nouveau que je vous propose de plancher. Jouant le rôle, comme nous aimons à le dire, d'intercesseur, d'aiguillon technique, de vitrine de l'action concrète et d'éclaireur, l'ADGCF doit avoir l'ambition d'être davantage précurseur, j'ose dire hérésiarque et de contribuer à la définition d'un nouvel ordre territorial.

Cette réflexion prospective constituera le fil rouge, ou plutôt, la matrice du programme de travail que le Bureau élu de l'ADGCF soumet ainsi à l'approbation de ses adhérents. Cette dynamique suppose que nous intensifions en parallèle nos liens avec les cabinets ministériels en étant davantage proactifs mais aussi que nous investissions les conférences nationales des territoires instaurées par le Gouvernement afin d'y distiller nos idées. A cette fin, je vous propose notamment de nous appuyer sur un groupe de parlementaires particulièrement réceptifs à notre expertise d'usage, les dernières élections législatives ayant permis à plusieurs anciens DG de collectivités de siéger au Palais Bourbon. L'enjeu des CNT est en effet de taille puisque c'est là que doivent être collectivement définies les nouvelles exigences qui vont s'imposer aux collectivités et, donc, à l'exercice du métier de manager territorial : l'intégration tout d'abord de l'impératif de réduction de la dépense publique et la nécessité d'évaluer et d'optimiser en permanence le pilotage et la mise en œuvre du service au regard de l'évolution constante de la demande locale ; le respect ensuite des déterminants du développement durable et la maîtrise des principes des normes « vertes » qui pèsent sur le déploiement de l'action publique locale ; la connaissance enfin des dynamiques qui sous-tendent le fonctionnement des collectivités (mutualisation, contractualisation, délégation) et la capacité à appréhender d'un point de vue opérationnel mais aussi stratégique le meccano institutionnel existant et les modalités de la délivrance du service public afférent.

Ce faisant, il nous faudra améliorer la notoriété et la visibilité de notre association auprès des médias. La presse spécialisée constitue aujourd'hui le relais privilégié de l'ADGCF; nos avis y sont régulièrement diffusés parce que constructifs et innovants. Pour autant, il nous faut aller plus loin. Notre réflexion sur le statut de la FPT nous a, à ce titre, ouvert de nouvelles perspectives. Outre une dizaine d'articles dans les journaux et newsletters du monde territorial, il a été à l'origine d'un débat relaté par la Gazette des Communes entre les présidents des associations techniques de collectivités, de nombreuses prises de position dans les réseaux sociaux et d'une couverture par le quotidien *Les Échos.* Bref, nous avons fait le buzz. Pourquoi ? Parce que nous avons su nourrir la controverse sur un débat d'actualité, l'avenir de la FP, en mettant sur la table un ensemble de pistes d'évolution crédibles et légitimes au regard de notre expérience de DG, susceptibles de produire de nouvelles catégories de perception et donc de modifier en profondeur l'exercice du service public local.

C'est dans ce cadre que je voudrais vous proposer d'élaborer un nouveau plan de communication pour les trois années à venir, sous-tendu par notre grand projet prospectif, et visant à mieux asseoir la visibilité et la notoriété de l'ADGCF auprès du grand public via l'extension de sa couverture médiatique –presse nationale, news magazines, supports télévisuels câblés et internet...

Parce qu'il est précisément l'événement le plus emblématique et donc le plus médiatique de notre association, je vous propose aussi d'ouvrir une réflexion sur l'évolution de nos Universités d'été du Grand Bornand qui doivent demeurer à la pointe de l'innovation tant en terme de contenu que de technique d'animation. Pour préserver un succès qui, année après année, ne se dément pas et afin d'écarter tout risque de dérive routinière, il nous faut, dès cette année, interroger les mises en scène et les nouveaux contenus à explorer mais aussi la possibilité de nous réunir une année sur deux, ailleurs qu'au Grand Bornand afin de rendre peut-être plus accessible à nos adhérents de la façade Ouest ce temps fort de notre association.

Ce sera bien évidemment l'avis de nos adhérents qui déterminera, en dernier lieu, l'option choisie. A cet égard, et parce ce que la priorité de l'association est de répondre aux besoins de nos membres, je vous propose de consolider notre éventail de services à forte valeur ajoutée. Pourquoi les directeurs généraux de communautés et de métropoles rejoignent-ils notre réseau ? Parce qu'il me semble qu'en premier lieu, il adhère à l'esprit de notre association, c'est-à-dire à la vision des dynamiques territoriales et de l'intercommunalité de projet qu'elle promeut. En second lieu, c'est sans doute la possibilité d'échanger avec leurs pairs, de trouver un gisement d'expériences et d'identifier leurs bonnes pratiques qui constitue leur leitmotiv. A cet égard, la contextualisation des problématiques territoriales apparaît comme un impératif ; c'est pourquoi il est essentiel de redonner du souffle à nos délégations régionales en étoffant notre programme de séminaires en région, voire en proposant de nouvelles formes de rendez-vous et en mobilisant davantage nos partenaires ; sous l'égide de Martine Poirot, nous réunirons tous les délégués en novembre afin de convenir de l'organisation et des modalités de notre vie en région. Bien sûr, je sais que, mobilisés par leur activité professionnelle, les directeurs généraux n'ont souvent pas le temps nécessaire pour « s'échapper » de leur bureau. C'est pourquoi je vous propose de déployer en parallèle une offre de webinaires permettant à nos adhérents de consolider leurs connaissances, d'interagir avec des experts et avec nos partenaires sans pour autant se déplacer. L'usage plus systématique des outils numériques, de l'application ADGCF également, doit contribuer à dynamiser nos délégations.

A côté des fonctions traditionnelles d'organisation d'échanges et de débats locaux dévolues à notre réseau régional, je vous propose de poursuivre le travail que nous avons entamé avec l'AdCF visant à construire une position régionale du mouvement intercommunal. Il est plus que jamais nécessaire pour les intercommunalités d'investir les politiques régionales et de fait, pour les directeurs généraux des communautés, de s'inscrire dans une logique partenariale avec leurs homologues des Conseils régionaux. Je tiens d'ailleurs encore une fois à remercier l'ensemble de nos délégués régionaux pour leur mobilisation sans faille : votre investissement quotidien, dans un environnement institutionnel mouvant et, je le sais prenant voire éprouvant, ouvre progressivement un nouvel espace de collaboration technique entre cadres régionaux et intercommunaux et contribue à la construction d'une représentation active de l'intercommunalité urbaine, périurbaine et rurale auprès des exécutifs régionaux. J'invite d'ailleurs à ce titre toutes les bonnes volontés à nous rejoindre!

Enfin, comme je l'indiquais en introduction de cette assemblée générale, l'année écoulée a été particulièrement difficile pour nombre d'entre nous. L'une des vocations de l'ADGCF est précisément d'être vous accompagner techniquement et de vous aider à faire face à ces bouleversements institutionnels mais aussi de vous soutenir dans la poursuite de votre trajectoire professionnelle et dans la sécurisation de votre vie personnelle et familiale.

A cet égard, en partenariat avec la MNT et la SMACL, l'ADGCF va proposer à ses adhérents une offre en matière d'assurance chômage et de protection sociale et de prévoyance à tarif préférentiel à l'occasion de sa prochaine campagne d'adhésion. Une nouvelle fois, être à vos côtés, c'est aussi ça la vocation de l'ADGCF.

Cher(e)s collègues, cher(e)s ami(e),

Parce que l'ADGCF est davantage adepte du mouvement que du *statu quo*, voici la feuille de route que je vous soumets pour le mandat qui vient de débuter.

Pascal FORTOUL